Extrait du Union des Forces de Progrès

http://fr.ufpweb.org/spip.php?article2685

Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie(CGTM) : Déclaration de soutien au journaliste HANEFI OULD DEHAH

Date de mise en ligne : lundi 8 février 2010

- Actualités - Politique -

Union des Forces de Progrès

La Confédération Générale des Travailleurs de Mauritanie (CGTM) est consternée après avoir pris connaissance du verdict de la Cour d'Appel qui condamne Monsieur Hanefi Ould Dehah, Directeur de publication du journal électronique TAQADOUMY, à deux ans fermes d'emprisonnement pour des faits liés à "l'atteinte aux bonnes moeurs, à l'incitation à la révolte et délit de publication".

Cette nouvelle condamnation inattendue survient après l'Arrêt de la Cour Suprême qui avait annulé le verdict de la cour d'appel rendu en juin 2009 condamnant Monsieur Hanefi à 6 mois de prison ferme avec amende de 30.000 UM après que ce dernier ait entièrement purgé cette même peine. La CGTM, fidèle à ses principes de défense des libertés individuelles et collectives de tous les citoyens en général et des travailleurs en particulier, exprime sa grande indignation face à cet acharnement qui a poussé à la requalification des faits reprochés à Hanefi, et renouvelle à ce dernier toute la solidarité des travailleurs et des travailleuses affiliées à notre Centrale. Ces pratiques de harcèlement et d'intimidation ne sont pas le signe d'une gouvernance démocratique, et doivent être endiguées pour que les libertés fondamentales et leur préservation retrouvent leur place dans la société.

Nouakchott, le 07 février 2010.

Le Secrétariat Général de la CGTM

Contact : BP 6164, Tél : 525 80 57, Mail : cgtm@mauritel.mr

Copyright © Union des Forces de Progrès